

Cours	
Titre	Bioéthique pour les professions de santé
Nombre de crédits	3
Sigle	BIE6018
Site StudiUM	En ligne, à l'onglet du cours sur Studium
Faculté / École / Département	École de santé publique de l'Université de Montréal Département de médecine sociale et préventive
Trimestre	Hiver
Type de formation	En présentiel

Description du cours	
Description simple	Dans le cadre de ce cours, nous explorerons différents repères bioéthiques et méthodologiques pour identifier et analyser des enjeux, des problèmes et des dilemmes éthiques survenant dans divers domaines de la pratique des professionnels de la santé, et ce, dans le but d'y apporter des solutions appropriées en fonction du contexte.
Description détaillée	L'éthique clinique est un domaine de réflexion et de pratique qui a pour but d'étudier et de réfléchir aux enjeux éthiques soulevés dans le contexte clinique (ex. : médecine, soins paramédicaux, essais cliniques). Elle présente des approches structurées pour identifier, analyser et résoudre les questions éthiques, particulièrement autour des relations entre le professionnel de la santé et l'usager. L'éthique clinique est une rencontre entre des êtres humains qui ont souvent des valeurs ou des perspectives différentes. Cette rencontre est alors un champ riche en enjeux éthiques nécessitant une analyse approfondie. Dans ce cours, nous explorerons les fondements et les modes de raisonnement propres à l'analyse et à la prise de décisions en éthique clinique, en appliquant des théories et des principes à des cas concrets. Nous explorerons différents outils conceptuels à la disposition des professionnels: théories éthiques, modèles appuyant la prise de décision éthique, valeurs et principes éthiques, vertus, etc. Nous analyserons également leurs forces ainsi que leurs limitations respectives. Nous utiliserons ces outils pour étudier et analyser des questions classiques en éthique clinique, telles que l'obtention d'un consentement libre et éclairé, le refus de soins, la prise de décision par un tiers, le respect de la confidentialité, les conflits d'intérêts, la justice dans l'allocation de ressources limitées, le meilleur intérêt, la prise de décisions en fin de vie, etc.